



Quel est ton parcours professionnel ? Qu'en est-il de ton engagement syndical ? Quelles sont tes fonctions syndicales aujourd'hui ?

CPIP de profession, j'étais affecté au SPIP milieu ouvert de Paris.

Engagé et adhérent au SNEPAP-FSU depuis 2007, je suis investi dans l'action sociale depuis 2011, dans un premier temps en tant qu'expert et par la suite en tant que suppléant au CNAS.

En parallèle de ce mandat au CNAS, j'ai eu à occuper des mandats en tant que secrétaire régionale Paris IDF et membre au bureau national sur deux mandats.

Principalement investi dans l'Action sociale, je suis actuellement :

- Membre du CA à l'ANCV au nom de la FSU
- Membre du CA du CNOSAP au nom du SNEPAP-FSU
- Membre élu au CA de l'ASMJ
- Vice-Président de la SRIAS PARIS IDF au nom de la FSU
- Expert au CA de la Fondation d'Aguesseau



Youssef CHOUKRI
SNEPAP-FSU



L'Action sociale est à mon avis fondamentale dans l'exercice et la mise en œuvre d'une politique de ressources humaines. Elle s'inscrit dans une volonté de fidélisation des agents, c'est une forme de reconnaissance de l'investissement de ces derniers, elle est aussi un filet de sécurité pour eux et leurs familles quant ils traversent des moments difficiles.



Pourquoi la place des représentants syndicaux est importante dans l'action sociale ?

Dans l'ensemble des thématiques portées par la politique en matière d'action sociale au sein du CNAS, il est important de signaler que les succès ou réussites sont le fruit d'un travail collectif avec une synergie de l'ensemble des représentants des OS, toujours maintenue avec un seul objectif : le bien-être de l'agent et de ses ayants droits.

En effet, sur l'évolution du budget de l'action sociale qui atteint cette année presque 31 Millions €, il est important de noter : l'évolution de l'ensemble des dispositifs mis en place couvrant toutes les thématiques, en matière de petite enfance, restauration, logement, aides et secours, vacances familles et enfants, protection sociale complémentaire, soutiens aux amicales et associations de sites, aides à la pratique sportive, soutien et aides des orphelins etc

QUELLE EST LA MESURE D'ACTION SOCIALE DONT TU ES LE PLUS FIER ?

Mon implication au sein du CNAS est la traduction d'un engagement que j'ai par ailleurs dans le milieu associatif, j'ai toujours été animé par un intérêt porté à l'autre, être au service de l'autre, avec une conviction et un attachement aux missions du service public. Les actions dont je suis fier même si c'est difficile de répondre à cette question, je dirai que mon combat au sein de l'ANCV contre la privatisation de l'émission de chèques vacances m'honore. Pousser les interlocuteurs à faire marche arrière sur ce dossier, c'est une belle réussite, nous n'étions pas beaucoup sur cette position, avec un budget de 1 milliard 650 millions € sous tutelle de deux ministères, Bercy et le tourisme.



Au sein du CNAS, nous avons eu à mettre en place la colocation afin d'éviter aux collègues de dormir dans leurs voitures, et les avancées en matière de petite enfance, mais l'action qui me tient à cœur reste le partenariat pour les orphelins du Ministère de la justice avec Orphéopolis, en matière de restauration, de réservation de logements pérenne et la mise en place du prêt bonifié, l'évolution du camping des marais à l'île de Ré....